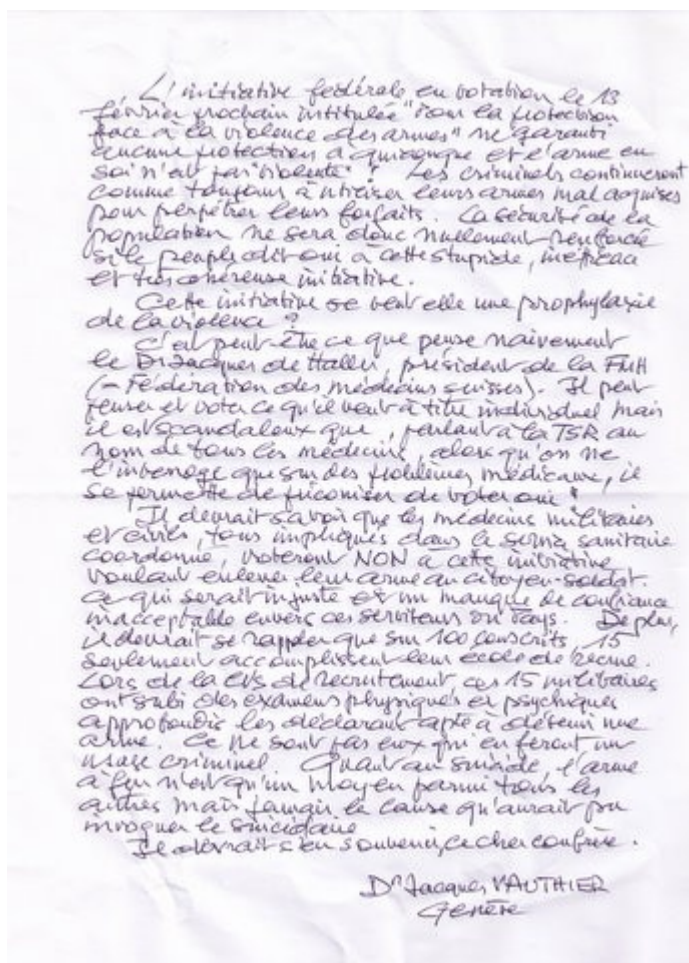


Votation fédérale du 13 février 2011



L'initiative fédérale, en votation le 13 février prochain, intitulée « pour la protection face à la violence des armes » ne garanti aucune protection à quiconque et l'arme en soi n'est pas violente! Les criminels continueront comme toujours à utiliser leurs armes mal acquises pour perpétrer leurs forfaits. La sécurité de la population ne sera donc nullement renforcée si le peuple dit oui à cette stupide, inefficace et très onéreuse initiative.

Cette initiative se veut elle une prophylaxie de la violence ?

C'est peut-être ce que pense naïvement le Dr. Jacques de Haller, président de la FMH (Fédération des médecins suisses). Il peut penser et voter ce qu'il veut à titre individuel mais il est scandaleux que, parlant à la TSR au nom de tous les médecins, alors qu'on ne l'interroge que sur des problèmes médicaux, il se

permet de préconiser de voter oui !

Il devrait savoir que les médecins militaires et civils, tous impliqués dans le service sanitaire coordonné, votent NON à cette initiative voulant enlever l'arme au citoyen-soldat. Ce qui serait injuste et un manque de confiance inacceptable envers les serviteurs du pays.

De plus, il devrait se rappeler que sur 100 conscrits, 15 seulement accomplissent leur école de recrue. Lors de la CVS de recrutement, ces 15 militaires sont subis des examens physiques et psychiques approfondis les déclarant apte à détenir une arme. Ce ne sont pas eux qui en feront un usage criminel.

Quant au suicide, l'arme à feu n'est qu'un moyen parmi tous les autres mais jamais la cause qu'aurait pu invoquer le suicidaire.

Il devrait s'en souvenir, ce cher confrère.

Dr Jacques VAUTHIER
Genève